Commune de Châteldon Conseil Municipal

Réunion du mercredi 17 novembre 2021 à 18h00

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-sept novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Châteldon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Tony BERNARD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 12 novembre 2021

<u>PRÉSENTS</u>: M. Tony BERNARD, Mme Patricia CHATAING, Mme Hélène BOUTHEON, M. Alain GIRONDE, Mme Nathalie SERGERE, M. André COSTE, M. Hubert CAURO, Mme Prisca DAUPHIN, M. Aurèle JACQUET, Mme Marie PETOT, Mme Hélène DAUPHANT, M. Matthieu GUNTHER.

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Marie FRANQUESA, M. Renaud DAVAL.

Assistaient à la séance : Mme Estelle BIRLIN, secrétaire générale, Mme Marie-Françoise FAYET et Mme Cécile BOUVIER, secrétaires

M. Aurèle JACQUET a été élu secrétaire.

1. Délibération 2021/142 : Création d'un budget annexe « bois et forêts » sur l'exercice 2021

M. le Maire informe l'assemblée que, par exception au principe d'unité budgétaire, les Communes ont la faculté de gérer de façon distincte des services publics administratifs, sous forme de budgets annexes.

Compte-tenu des recettes perçues en 2021 au titre des coupes de bois, ainsi que du projet de constitution d'une réserve foncière boisée dite de « la ceinture verte », il apparaît opportun de gérer les dépenses relatives aux « bois et forêts » dans un budget annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « bois et forêts » sur l'exercice 2021 :
- De donner pouvoir au Maire pour signer tous les documents afférents à cette procédure ;
- D'en adopter le budget primitif 2021 qui s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : 190 000 €,
 Section d'investissement : 20 000 €.

2. Délibération 2021 /143 : Budget Communal : décision modificative n°3

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications et ajustements budgétaires au budget principal 2021, tels que détaillés ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	
	Chapitre / Compte	Montant TTC
Dépenses	65_Autres charges de gestion courante	0,00€
	65548_Autres contributions	-8 700,00 €
	657348_Autres Communes	-1 400,00 €
	657363_Service Public Administratif	13 100,00 €
	6574_Subventions de fonctionnement aux	
	associations et autres	-3 000,00 €
	Total des modifications en dépenses	0,00€
Recettes	Total des modifications en recettes	0,00€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de décision modificative n°3 portant sur le budget principal 2021.

3. <u>Délibération n°2021/144 : Budget annexe du lotissement : décision modificative n°1</u>

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications et ajustements budgétaires au budget annexe « Extension de bourg Les Champs » 2021, tels que détaillés ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	
	Chapitre / Compte	Montant TTC
Dépenses	011_Charges à caractère général	900,00€
	6226_Honoraires	900,00€
	Total des modifications en dépenses	900,00€
Recettes	70_Produits de service, du domaine et	
	ventes diverses	-12 200,00 €
	7015_Vente de terrains aménagés	-12 200,00 €
	74_Dotations, subventions et	
	participations	13 100,00 €
	74741_Commune membres du GFP	13 100,00 €
	Total des modifications en recettes	900,00€

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition de décision modificative n°1 portant sur le budget annexe « Extension de Bourg Les Champs » 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le Maire,

Tony BERNARD

Châteldon, le 1er février 2022.